

**MAIRIE**  
**de**  
**PUCHAY**

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 12 avril 2022**

Le douze avril deux mille vingt deux à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie de Puchay sous la présidence de M. Thierry MABYRE, Maire.

**Etaient présents** : MM. BOUST Emmanuel, DUPRÉ Nathalie, FLAMBARD Alain, LAURENT Sandrine, MAZARS Sandra, PAULY Pascal, PIETTE Bruno, POSIER Virginie, VANDEKERKOVE Xavier,

**Absents excusés** : BEGUIN Nathalie, CASTRONOVO Sabine (pouvoir à Thierry MABYRE), AMETTE Ludovic, PECHIN Hervé,

**Secrétaire** : M. PIETTE Bruno.

**Approbation de la dernière séance**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 24 février 2022

**Modification des statuts communautaires avec la suppression de la compétence  
« politique du logement et cadre de vie » n°2022-06**

Le Maire expose à son conseil la modification des statuts de la CDC du Vexin Normand, à savoir la suppression de l'article 4.2.6 « Politique du logement social d'intérêt communautaire »

M. Flambard apporte des éléments supplémentaires à l'exposé.

Après délibération, le conseil municipal donne à l'unanimité un avis favorable à cette modification.

**Approbation et vote du Compte Administratif 2021 n°2022-07**

Le Maire expose à son conseil le compte administratif 2021 qui présente, à la clôture, les résultats suivants :

**En fonctionnement** dépenses : 267.960,01 € recettes : 351.902,14 €  
soit un excédent de 83.942,13 €

**En investissement** dépenses : 63.760,79 € recettes : 42.762,82 €  
soit un déficit de 20.997,97 €

Le Maire quitte la séance. Le conseil approuve et vote à l'unanimité le compte administratif 2021 de la commune de Puchay.

Le Maire rejoint la séance.

**Vote du compte de gestion 2021 de la Trésorerie n°2022-08**

Le conseil municipal, constatant la parfaite concordance du compte administratif 2021 avec le compte de gestion 2021 de la Trésorerie, l'approuve et le vote à l'unanimité.

## Affectation des résultats 2021 n°2022-09

	Résultat 2020	Virement à la sect investisst Cpte 1068	Résultat exercice 2021	RAR de 2021 Dépenses Recettes	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation des résultats
INVEST	+81.975,01		-20.997,97		+60.977,04
FONCT	+256.054,87		+83.942,13		+339.997,00

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL(fonct et invest) AU 31/12/2021	+400.974,04€
Affectation obligatoire	
A la couverture d'autofinancement cpte 1068 :	0 €
Affectation de <b>l'excédent</b> reporté <b>d'investissement</b> cpte 001 :	60.977,04€
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves cpte 1068 :	0 €
Affectation à <b>l'excédent</b> reporté de <b>fonctionnement</b> cpte 002 :	339.997,00€
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2021	
Déficit à reporter cpte 002	0

## Vote des taux des taxes locales n°2022-10

Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux des taxes locales :

Taux	Anciens taux 2021	Nouveaux taux 2022
Taxe foncière (bâti)	31,11	<b>31,11</b>
Taxe foncière (non bâti)	18,54	<b>18,54</b>

## Vote du budget primitif 2022 n°2022-11

Le conseil après en avoir délibéré vote le budget primitif chapitre par chapitre, et section par section, les dépenses équilibrées par les recettes d'un montant de 731.401,00 € pour le fonctionnement et 290.999,04 € pour l'investissement

## Questions diverses

Catherine MUSZYNSKI a démissionné du conseil afin de reprendre le poste d'agent d'entretien au sein de la commune.

Le Maire donne lecture des remerciements des familles JURUS et CHAPLAIN.

La commune remercie M. Chaplain pour son don généreux au profit de l'école.

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil a clôturé la séance à 20 h 45